Par décret n°2012-47 du 16 janvier 2012, les mésothéliomes sont devenus la 31ème maladie pa

Résultats concluants pour 2012, première année de fonctionnement du dispositif national

Tout nouveau cas de mésothéliome, quel que soit son site anatomique (plèvre, péritoine, péricarde, vag

Lancement des enquêtes d'exposition dans 9 régions volontaires

La DO des mésothéliomes a pour second objectif d'améliorer les connaissances des facteurs d'expositi

La DO des mésothéliomes a été mise en place en janvier 2012, par l'InVS à la demande du minis

La DO est un système à vocation nationale exhaustive et à visée essentielle de connaissances

[1] Elle constitue une des actions de la mesure 9 du Plan cancer « 2009-2013 » visant notamment l'amélioration de la surveillance des cancers liés à l'environnement professionnel (action 9.1).